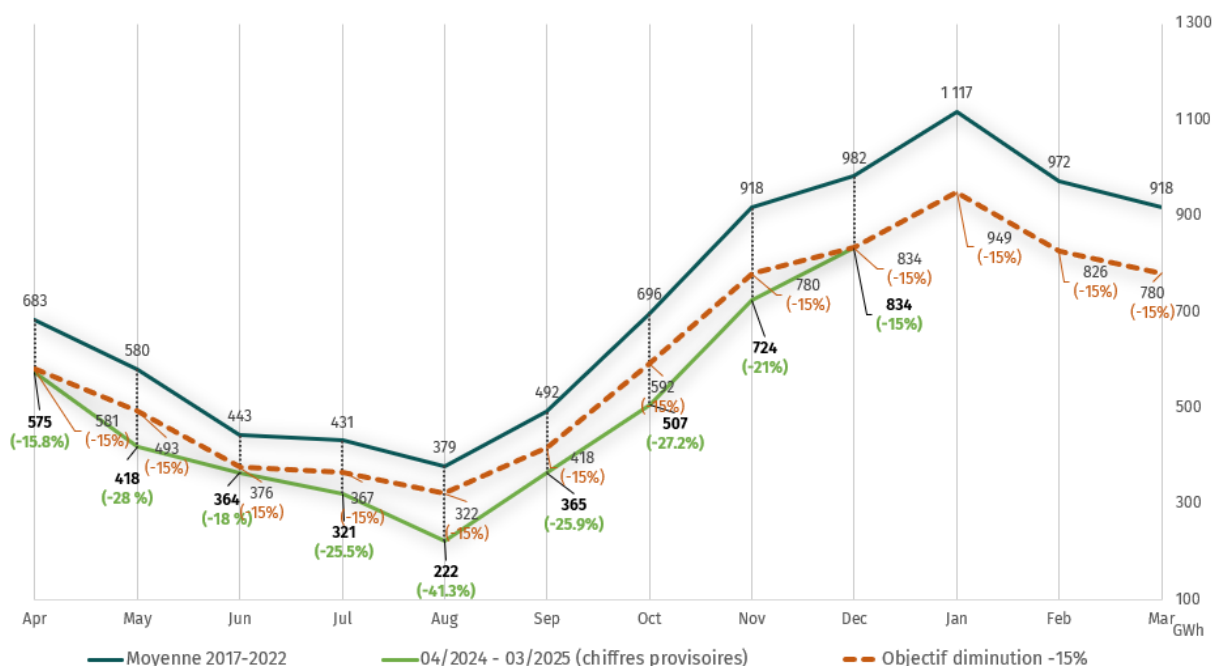


État des lieux des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel au Luxembourg en décembre 2024

En décembre 2024, la réduction de la consommation de gaz naturel correspondait à environ **15%** par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022, correspondant à l'objectif de réduction de la demande de gaz naturel des États membres de l'UE.

Consommation de gaz naturel en GWh



Des informations supplémentaires sur les tendances énergétiques du Luxembourg sont disponibles sur la plateforme www.energieauer.lu, lancée par le ministère de l'Économie en collaboration avec Klima-Agence.

Pour rappel, à l'issue de la deuxième période de réduction de la demande de gaz naturel, les ministres de l'Énergie de l'UE ont adopté une recommandation pour continuer à réduire la consommation de gaz naturel d'au moins 15% par rapport à leur consommation moyenne de gaz au cours de la période allant du 1er avril 2017 au 31 mars 2022, et ce jusqu'au 31 mars 2025.